Le Conseil de Partenariat euro-atlantique en 2004

Le Partenariat euro-atlantique est composé de deux partenariats qui concernent les mêmes pays partenaires et promeuvent des valeurs identiques: le Conseil de partenariat euro-atlantique et le Partenariat pour la paix. Ces partenariats parallèles visent tous deux à coopérer pour accroître la stabilité dans la région euro-atlantique.

La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

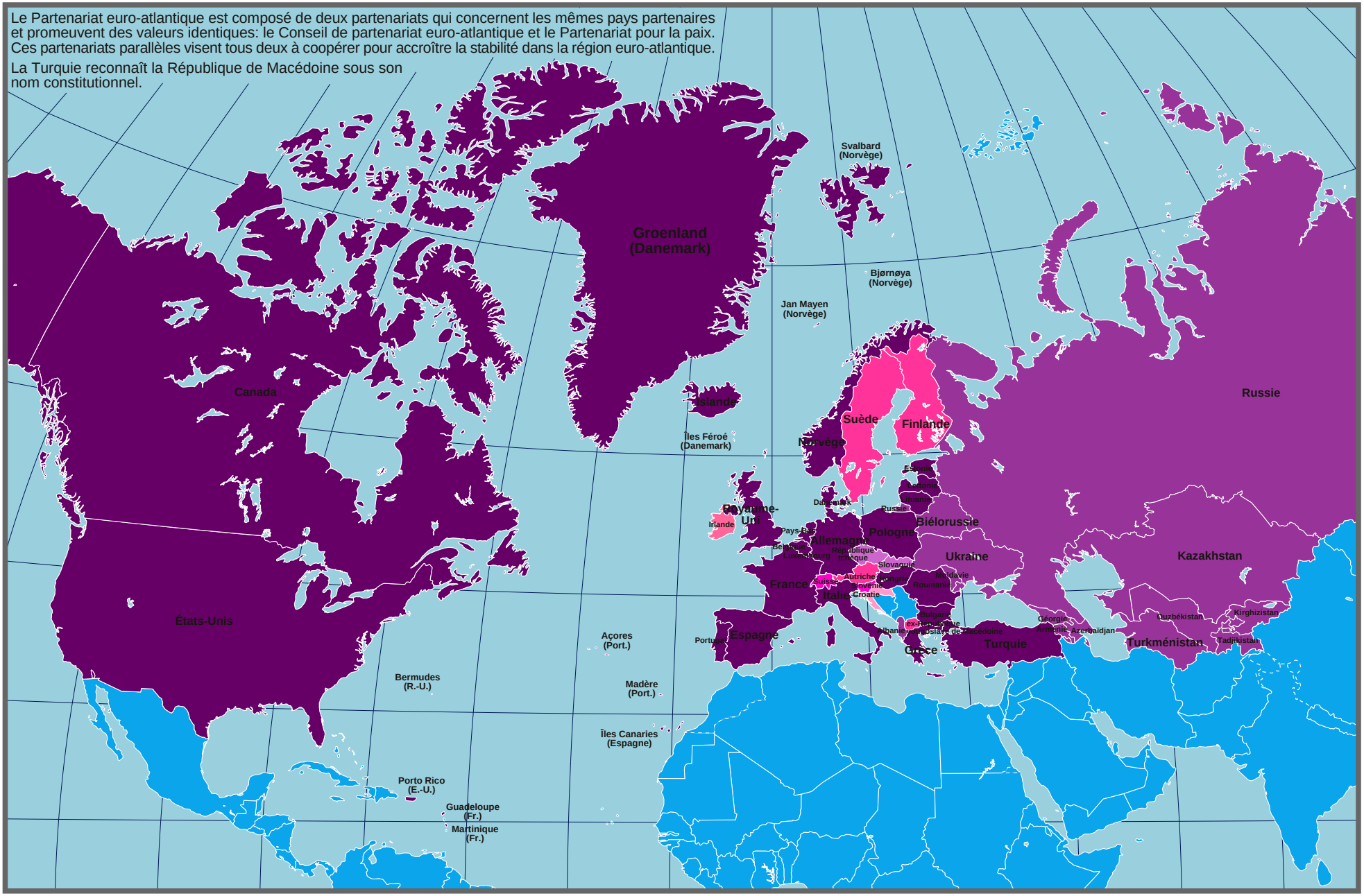

1991 | 1992 | 1993 | 1996 | 1997 | 1999 | 2000